

## Procès Verbal du conseil d'école n°1 du 04/11/2019

Présents : M. SALOUX : DDEN  
Mmes LEPINE MASSON, GRAS-BLONDEL, HOUSSEAU, GERMAIN MARTIN  
représentantes des parents d'élèves  
Mmes LEROY, BONZOM, M PERSON ; enseignants  
Mme LABYDOIRE ; directrice de l'école

Excusés : M. DURIEUX : Inspecteur de l'Education Nationale  
M. CHANCLUD, maire  
Mme DUVAL; adjointe au maire en charge de la commission enfance/jeunesse

### **Début du conseil à 18h00.**

**1/** Chaque membre du conseil se présente.

**2/** L'école compte 99 élèves répartis sur quatre classes.

<i>Mme LEROY</i>	<i>Mme LABYDOIRE</i> <i>Mme LE DEREAT</i>	<i>Mme BONZON</i> <i>Mme LE DEREAT</i>	<i>M PERSON</i>
<i>PS / MS</i>	<i>PS / MS</i>	<i>MS / GS</i>	<i>PS / GS</i>
<b>9 / 14 = 23</b>	<b>9 / 16 = 25</b>	<b>8 / 17 = 25</b>	<b>9 / 17 = 26</b>

**3/ Le règlement intérieur de l'école** est lu et adopté par l'ensemble des participants.  
Il est rappelé que ce règlement intérieur est élaboré à partir du règlement intérieur départemental.  
**Tous les parents doivent en prendre connaissance et le signer.**  
Ce document est suivi de la charte de la laïcité.

**4 /** Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le 11 octobre 2019. Une seule liste était proposée avec 4 postes à pourvoir (un siège par classe).  
Sur 178 inscrits, 48 bulletins ont été dépouillés dont 2 nuls. L'ensemble des candidats inscrits ont été élus avec un taux de participation de 26.9 % (34.19 % en 2018).

Aussi Mmes LEPINE, GRAS BLONDEL, HOUSSEAU, GERMAIN MARTIN sont les 4 membres élues et MME JACQUET est suppléante élue.

**5/** Nous proposons que les élections des représentants de parents pour l'année scolaire 2020 /2021 se fassent uniquement par correspondance.  
Proposition adoptée à l'unanimité.

**6/** Le projet d'école 2018/2021 est axé sur le langage. Cette année encore, nous travaillerons l'enrichissement du lexique et de la syntaxe en nous appuyant sur les contes traditionnels. L'équipe enseignante souhaiterait créer un espace « conte » dans la bibliothèque de l'école.

### **7/ Abonnement, projets et sorties**

L'école a souscrit un abonnement mensuel pour chaque classe à l'Ecole des Loisirs (donc 3 abonnements souscrits et un gratuit grâce aux nombres d'abonnement individuel regroupé). Une fois par mois chaque classe recevra son livre et pourra découvrir une nouvelle histoire. Nous remercions donc les parents qui ont souscrit un abonnement pour leur enfant.

Le spectacle de Noël aura lieu le jeudi 12 décembre 2019. Une conteuse racontera aux enfants des contes venus du froid... Il y aura trois interventions différentes dans la journée, une par niveau de classe. (C'est une surprise pour les enfants !!!!)

Une sortie à la maison des associations de Fontainebleau est prévue pour les classes de Mmes BONZOM et LEROY le jeudi 7 novembre au matin.

Les classes de M. PERSON et Mme LABYDOIRE s'y rendront au mois de mars 2020, la date n'est pas encore définie.

Toutes ces sorties et animations sont financées par la coopérative scolaire donc par les dons des parents, la subvention de la mairie et une participation de l'association des Parents d'Abord.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble de ses partenaires.

Nous souhaitons réorganiser les ateliers jeux de société, toutefois la date n'est pas encore définie.

Nous reconduisons le spectacle de fin d'année. Il est programmé pour le vendredi 19 juin 2020 à La Villa Capella.

#### 8/ Coopérative scolaire :

Le solde de la coopérative s'élève à 2583 .35 euros à ce jour.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la subvention allouée ainsi que les parents donateurs à l'OCCE de l'école maternelle Léo Moulin. (La totalité des dons n'est pas encore enregistrée)

**9/** L'exercice alerte et incendie a eu lieu le lundi 23/09/2019. L'évacuation totale a eu lieu en 2 minutes et 47 secondes. Exercice réussi.

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté), élaboré le 13 septembre 2016, a été mis à jour le 23/09/2019.

Le PPMSA (plan particulier de mise en sûreté attentat /intrusion) a été également mis à jour.

Ces plans permettent d'étudier les différents itinéraires de fuite possible et accessible facilement avec des élèves de maternelle ou de confinement.

Ils permettent aussi de connaître tout le potentiel de l'école et de ses environs pour réagir, avec le plus de bon sens possible, à une éventuelle intrusion voire une demande des services de sécurité de quitter l'école ou de se confiner.

Divers exercices d'entraînements ont lieu durant l'année pour habituer les enfants et les adultes.

L'exercice PPMSA s'est déroulé le 14/10/2019. Nous avons choisi le confinement au vue de la situation proposée par l'académie. L'adjudante CHINOTTI, présente lors de l'exercice, a pu nous aider à faire le bilan des difficultés rencontrées et nous a proposé un lieu de confinement plus approprié pour les deux classes du bas : le dortoir.

**Le bilan est le suivant :** Tous les enfants ont participé à l'exercice.

Les deux classes de l'étage n'ont pas entendu le signal de déclenchement ni de fin de l'exercice (coup de sifflet donné depuis l'entrée côté élémentaire, à proximité du dortoir.)

Se pose le problème du signal ? Quel objet utiliser et dans combien de lieux doit-il y en avoir un ?

L'absence de film opaque sur les portes intérieures vitrées de chaque classe, l'absence de stores occultant dans les pièces de confinement (salle vidéo, bibliothèque, local à peinture situé à l'étage), l'absence de verrous antérieurs sur les portes de classe et de confinement n'ont pas permis de mettre les enfants et le personnel en sécurité.

L'adjudante CHINOTTI a confirmé nos propos concernant l'insuffisance de moyens de mise en sûreté pour l'école maternelle.

Nous réclamons à nouveau à la mairie des films opaques, le store occultant pour le local peinture de l'étage et souhaiterions que des verrous intérieurs sur les portes de classe soient installés dans l'année scolaire 2019 / 2020. L'école ne bénéficie d'aucune ressource matérielle pour ce dispositif de mise en sûreté (type mallette PPMS) malgré nos demandes antérieures. Nous comprenons que ce matériel a un coût toutefois elles relèvent de la mise en sûreté des enfants et du personnel.

10/ L'équipe enseignante remercie la mairie pour les jeux de cour. Les enfants ont été ravis de les découvrir à la rentrée. Nous sommes heureux de constater que le choix des structures convient réellement aux besoins des enfants (une structure plus complexe que l'autre).

Nous informons la mairie que le portail principal de la maternelle reste à réparer (le maintien de l'ouverture du portail par magnétisme est toujours hors d'usage ainsi que l'ouverture avec la clef depuis l'extérieur. Cette situation dure depuis fin septembre 2018.

La sonnette extérieure située 5 rue du Clos est hors d'usage depuis octobre 2018. Ce qui pose problème régulièrement lors des livraisons.

Les travaux demandés pendant l'été n'ont pas été réalisés, à l'exception de l'étagère dans la classe de M. PERSON ainsi que la réalisation d'un bac à manipulation pour la classe de Mme LABYDOIRE ; quand pensez-vous les réaliser ?

L'absence de représentants de la mairie n'a pas permis d'obtenir de réponses.

11/ L'équipe enseignante souhaiterait un téléphone avec répondeur pour assurer un climat serein en classe et ne pas passer à côté d'un appel important (un téléphone juxta la classe de la directrice et les appels sur le temps scolaire peuvent être un réel souci).

Nous avons besoin d'un massicot professionnel indispensable en école maternelle pour réaliser des coupes propres et correctes.

12/ **Questions des parents :**

Aménagement : Déjà évoqué l'an passé, serait-il possible d'installer une poubelle dans l'entrée commune ainsi que devant l'entrée commune ? Représentant de la mairie absent.

Entretien de l'école : Quels travaux ont été réalisés pendant l'été ? Représentant de la mairie absent.

Portillon électrique : Le portillon de l'entrée commune est systématiquement en panne, il est gênant pour les poussettes et vélos de devoir tenir la porte pour entrer, qu'est-il prévu pour arranger ce problème ?  
Représentant de la mairie absent

Fissures : Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est des fissures et fuites dans l'école, des travaux sont-ils prévus ?  
Représentant de la mairie absent

Carnaval : Est-il possible d'organiser quelque chose pour les élèves ?  
Nous retenons la proposition d'inviter les élèves à venir déguiser à l'école le même jour que l'élémentaire.

13/ La date des prochains conseils d'école sont fixés au lundi 02 mars 2020 à 18 h et au lundi 22 juin 2020 à 18h00.

**Fin du conseil à 20h00**

PV rédigé par Mme LABYDOIRE  
Directrice de l'école